



# PRÉFET DE TARN-ET-GARONNE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Montauban, le 29 octobre 2024

## Communiqué de presse

### **Le préfet de Tarn-et-Garonne et le DRAC Occitanie réunissent le COPIL cathédrale de Montauban : point sur les travaux avant une réouverture au public**

Vincent Roberti, préfet de Tarn-et-Garonne, accompagné de Michel Roussel, Directeur régional des affaires culturelles (DRAC) Occitanie, a présidé ce mardi 29 octobre en préfecture un comité de pilotage sur la cathédrale de Montauban en présence du maire de la commune et de l'évêque.

La cathédrale Notre-Dame de l'Assomption de Montauban, propriété de l'État, est fermée au public depuis l'automne 2020 par arrêté préfectoral pour des raisons de sécurité, suite à l'apparition de fissures dans la première travée de la nef et dans les chapelles latérales.

Une première expertise, conduite par l'expert désigné par le tribunal judiciaire de Montauban, a été diligentée en novembre 2020 sur site, suivie d'une seconde en avril 2021, ordonnée par le tribunal administratif de Toulouse. Le rapport remis en 2023 établit que **la cathédrale doit faire l'objet d'importants travaux de stabilisation et de soutènement, qui imposent la fermeture au public.**

**Les travaux de restauration pourront ensuite être menés en site ouvert et la cathédrale rendue au culte dans le même temps.**

La DRAC Occitanie a confié en 2023 à l'opérateur du patrimoine et des projets immobiliers de la culture (OPPIC) la maîtrise d'ouvrage de l'opération, tandis que la maîtrise d'œuvre est assurée par l'architecte en chef des monuments historiques territorialement compétent, M. Pierre-Yves Caillault, secondé par un bureau d'études structure.

Les premières études préalables aux travaux ont confirmé la nécessité d'engager des travaux de reprise en sous-œuvre et ont permis d'envisager un calendrier prévisionnel des études et des travaux en deux tranches opérationnelles :

- les études de maîtrise d'œuvre, qui se dérouleront tout au long de l'année 2025,
- la 1ère tranche de travaux (confortement des structures) aura lieu entre mi-2026 et mi-2027,
- la 2ème tranche de travaux (restauration) est prévue de mi-2027 à mi-2028

La réouverture de la cathédrale pourrait ainsi intervenir au terme de la première tranche des travaux, toutefois l'importante technicité des solutions de confortement fait peser un aléa sur le calendrier. L'Etat, qui assure la protection de l'accès à la cathédrale, met tout en œuvre pour lui redonner sa solidité initiale, afin de pouvoir la rouvrir au public.